

- - - NOTRE PLEBISCITE - - -

Nous avons lieu d'être extrêmement flattée de l'empressement avec lequel, nos abonnées ont bien voulu répondre à la question qui leur a été posée relativement au sujet du suffrage des femmes.

Nous commençons aujourd'hui la publication de ces correspondances. Nous les continuerons dans un prochain numéro, et nous ne doutons pas du vif intérêt qu'un sujet d'une actualité si grande ne manquera pas d'éveiller chez les femmes.

Deux personnalités féminines n'ont pu, en ce moment; prendre part à notre plébiscite: Lady Laurier, et Mme Dandurand qui sont absentes du Canada, mais, à leur retour, nous connaissons, sans doute, leur opinion sur le suffrage féminin en notre pays.

LADY PELLETIER

Epouse de sir Alphonse Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec

Vous me demandez de vouloir répondre à la question suivante: "Les femmes doivent-elles avoir droit de vote?" Je confesse n'avoir jamais songé à me pronancer sur cette question, mais puisque vous semblez y attacher un peu d'importance je n'hésite pas à dire, qu'en principe, je suis en faveur de donner et de conserver à la femme tous les droits qu'elle peut convenablement et raisonnablement exercer. Mais je considère que le rôle qu'elle est appelée à jouer dans la société et au foyer domestique, est tellement noble et tellement élevé que je préfère la voir à l'abri de toutes les misères et des intrigues de la politique. C'est déjà trop de la voir assez fréquemment tourmentée pour les élections municipales.—Donner droit de vote à la femme, c'est l'exposer aux obsessions des cabaleurs, à l'influence d'un mari parfois trop exigeant qui insisterait peut-être pour la faire voter contrairement à son opinion.

Laissez la femme prendre soin de la bonne éducation de ses enfants, surveiller tout ce qui se passe à la maison, et,

si elle en a le temps, se distraire par une lecture saine et instructive; ou par tout autre amusement qui ne la détournera pas de ses devoirs.

Et laissons à l'homme la responsabilité et le mal du choix de ses représentants dans les affaires politiques ou autres, et tout ira bien à la maison. C'est mon expérience et je m'en suis toujours bien trouvée.

V. de S.-L. Pelletier.

Spencer Wood, novembre, 1908.

LADY JETTE

À mon retour d'Ottawa où je viens de passer la semaine, je trouve votre mot me demandant une opinion sur le suffrage des femmes. Mon absence vous expliquera mon retard à vous répondre.

Je ne discute pas la question, mais je ne suis pas une suffragette

Québec.

Berthe Jetté. Québec.

MME HONORÉ MERCIER,

Epouse de feu l'hon. Honoré Mercier.

Comment voulez-vous qu'une femme qui vit dans l'ombre depuis tant d'années et qu'on vient de faire grande-mère pour la vingt-unième fois ose risquer de donner son opinion sur une question aussi grave? Et de plus étant à l'âge où on trouve toujours que... "dans notre temps c'était bien mieux qu'aujourd'hui..."

Cependant, si on peut trouver moyen de ne faire voter que les femmes qui sont en état de donner un vote indépendant et intelligent, je serai en faveur du suffrage féminin.

Tout mon regret de ne pouvoir mieux répondre à l'honneur que vous me faites en demandant mon opinion.

Virginie M. Mercier.

MME A.-R. ANGERS,

Epouse de l'honorable A.-R. Angers ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

En réponse à la question que pose votre journal: "Les femmes doivent-elles avoir droit de vote?" je considère que le rôle de la femme est de régir sa maison et diriger l'éducation de sa famille. Selon moi elle n'a rien à gagner à descendre dans l'arène politique en devenant électrice.

Emelie L. Angers.

MADAME A. TURGEON,

Epouse de l'honorable Adélarde Turgeon, ministre des Terres et des Forêts.

Que les femmes, mes sœurs, m'en croient: acquérir les droits de l'homme n'ajoutera pas un fleuron à leur couronne. Qu'elles s'en tiennent au rôle d'épouses et de mères pour lequel elles ont été créées. Dans ce sens, leur champ d'action est assez vaste pour suffire à leur activité et, aussi, à leur ambition.

La femme, dans sa sphère, est l'égale de l'homme; je me trompe, elle le domine de toute la dignité de son sexe. Donc, avant tout, soyons femmes, ou plutôt, selon le mot fin de mon amie C...: soyons féminines. Ainsi, par notre grâce, alliée à nos vertus, nous trouverons notre vrai règne, celui qui les comprend tous: le règne des cœurs!

Eugénie-S. Turgeon.

MME (juge) LORANGER.

Les femmes doivent-elles avoir droit de vote?

Je lisais ces jours passés, un toast porté dans un banquet officiel, par un brave citoyen du Colorado: "Je bois aux dames de mon pays qui, avant d'avoir le droit de vote étaient nos supérieures, et qui, aujourd'hui, ne sont plus que nos égales".

Que la femme sans protecteur, qui a des charges, qui paie des impôts, se trouve le droit d'intervenir dans les affaires publiques, pour l'intérêt de ses propriétés, c'est possible, bien que les rouages de la politique soient bien grossiers, bien malpropres pour elle. Mais pour le simple plaisir de poser à la "Suffragette", se créer des embarras, et en faire aux autres, voilà ce qui, à mon avis, passe les bornes du bon sens. Le peu de succès des suffragettes anglaises devrait, il me semble guérir toutes celles qui tendent à les imiter.

Carmen Sylvia, féministe pourtant, est d'opinion que "les femmes qui se mêlent de politique sont des poules qui se prennent pour des vautours." Et avec un auteur célèbre, je crois que les femmes préféreront toujours, heureusement, à l'amour de la politique, la politique de l'amour. Et si elles ont à choisir elles aimeront mieux être mère de leurs enfants, que maire de leur commune.

M.-A. Loranger.